

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE
DE CAMONDATE DE CONVOCATION
26/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES

en exercice 27

présents 23

votants 27

OBJET

CONSEIL MUNICIPAL
Conseil d'école
Représentant délégué

Début de la séance : 18h30

Fin de la séance : 19h56

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le premier avril à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Salle Aragon, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Stéphane TELLIEZ, Maire.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs M. TELLIEZ, Mme NOISELIET, M. ACCART, Mme AUGUSTE, M. CARDON, Mme BRUXELLE, M. BAYOUMI, Mme LEGRAND, M. CARPENTIER, Mme WESTLAND, M. MORTEL, Mme SCHLESSER-LELIEVRE, Mme TOUTAIN, M. CANDRE, M. BASTARD, Mme BILLION, M. BOCQUILLON, M. TOSOLINI, M. MULLOT, Mme MORRIER, M. HADOUX, Mme CHEVALIER, M. LEMOINE.

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents :

- M. SENECHAL (pouvoir donné à Mme TOUTAIN)
- Mme PATOUX (pouvoir donné à Mme AUGUSTE)
- Mme TERLON--CORDE (pouvoir donné à M. MULLOT)
- Mme RAIMBEAUX (pouvoir donné à Mme LEGRAND)

Secrétaire de séance :

Mme Veronique SCHLESSER-LELIEVRE

DELIBERATION N° 13

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL – Enseignement public du 1^{er} degré : Représentation de la commune aux conseils d'école – Désignation d'un délégué.

Compte-tenu du renouvellement du conseil municipal de CAMON, il est nécessaire de procéder à la désignation des représentants du conseil municipal aux conseils d'écoles de la commune,

LE CONSEIL MUNICIPAL DE CAMON

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2121-21,

VU le Code de l'Education, et notamment son article D 411-1,

DELIBERE

ARTICLE 1 : De désigner Monsieur le Maire et Mme Ariane AUGUSTE comme représentants du conseil municipal aux conseils d'écoles.

ARTICLE 2 : Monsieur le Maire de la Commune de CAMON est chargé de l'exécution de la présente délibération.

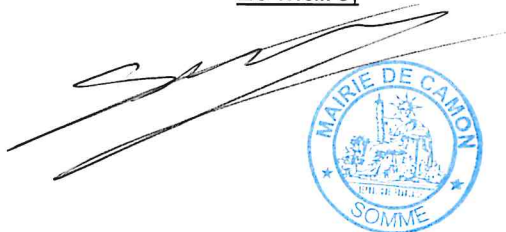
Suffrages exprimés :

- Voix POUR : 24

- Voix CONTRE : 0


- ABSTENTIONS : 3 (M. LEMOINE, Mme CHEVALIER, M. HADOUX)

Le Maire,



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE CAMON' at the top and 'SOMME' at the bottom, with a central emblem depicting a town scene.

Le secrétaire,



The image shows a handwritten signature in black ink.